

QU'EST-CE
QU'ON
PAYE
EN
PSYCHANALYSE ?

Les Billets sont des textes rédigés par les membres de la commission scientifique des journées.

Billet n°7 – Pas de prix pour Socrate

Parmi les nombreuses références de Lacan à Socrate, il y en a une où, saluant le génie de ce « parfait hystérique » capable de saisir au vol le symptôme de l'autre, il affirme que si Socrate eût « demandé de l'argent », il « eût été un analyste, avant la lettre freudienne¹ ».

Or, Socrate aurait-il pu se faire payer par ceux qu'il accouchait ? Il n'en fut visiblement pas question, car outre le fait qu'il se posa en ferme adversaire de ceux qui monnaient leur savoir-faire discursif (les sophistes), il refusa même de payer... pour sauver sa propre peau...

Voyons comment cela eu lieu, en suivant quelques pistes laissées par Platon dans l'*Apologie de Socrate*, le dialogue qui raconte son procès et qui est, en réalité, un presque monologue socratique.

Les accusations (en grec *aitíai*, « causes ; accusations ») qui pesaient contre Socrate dans son procès (en grec *graphé*, terme qui désignait aussi « l'écriture »), furent d'être « coupable de mener des recherches inconvenantes sur ce qui se passe sous la terre et dans le ciel, de faire de l'argument le plus faible l'argument le plus fort et d'enseigner à d'autres à en faire autant » (19b) ; de « corrompre la jeunesse et de reconnaître non pas les dieux que la cité reconnaît, mais, au lieu de ceux-là, des divinités nouvelles » (24b-c). En résumé, il fut accusé de gaspiller son temps à mener des recherches inutiles, d'impiété, de corrompre la jeunesse et, comble de l'ironie, d'être *in fine* un sophiste !

Socrate assura sa propre défense dont voici une partie :

« Pour ma part, je n'ai jamais été le maître de personne. Mais si quelqu'un a envie de m'écouter quand je parle et que j'accomplis la tâche qui est la mienne, qu'il soit jeune ou plus âgé, jamais je n'ai fait montre de réticence ; et, pas plus que *je ne m'entretiens avec quelqu'un pour recevoir de l'argent, je ne refuse de m'entretenir avec quelqu'un parce que je ne reçois pas d'argent* [...] Et s'il arrive que, parmi ces gens-là, l'un devienne un homme de bien et l'autre non, je ne saurais, moi, au regard de la justice en être tenu pour responsable, car je n'ai jamais promis à aucun d'eux d'enseigner rien qui s'apprenne [...]² »

L'argument sur lequel reposa sa défense, c'est qu'il passa sa vie à essayer de confirmer ou d'infirmer un oracle le concernant et livré à l'un de ses amis, un nommé

Chéréphon, c'est-à-dire « qu'il n'y avait personne de plus savant » que lui, Socrate (21a). Dans un premier temps pour réfuter l'oracle, il entreprit d'interroger tous ceux qu'il considérait savants, constatant, à chaque fois, qu'ils ne savaient rien (cf. 21d-e). Parfait hystérique, *dixit* Lacan. Parce qu'il passa son temps « à comprendre ce qu'a voulu dire le dieu », Socrate vînt ainsi « dans une extrême pauvreté » (23b). Sa pauvreté étant pour lui la preuve majeure de la véracité de ce qu'il disait. Socrate fut finalement condamné à la mort (par la démocratie !) par une petite différence de voix.

Ce qui est frappant en tout cela, ce sont moins les arguments factuels que le déroulement formel de sa défense. Sans craindre ni trembler, Socrate développa son argumentation suivant exactement le même procédé dialectique qu'il employa pour tout autre entretien philosophique (sur la vertu, le beau, l'amour, la justice...), soit « la simple promotion à la valeur absolue de la fonction du signifiant dans la conscience³ ».

Il refusa ainsi une à une toutes les alternatives à la peine capitale : Payer une amende ? Non, car il était pauvre (il refusa l'offre de ses disciples de la payer à sa place). L'exil ? Pas question non plus, car il se passerait probablement la même chose ailleurs. L'évasion ? Exclue aussi⁴. Enfin, il ne peut pas craindre la mort car il ne sait pas si elle est un bien ou un mal. S'il y a une vie après la mort tant mieux, il pourra continuer à dialoguer avec tous ceux avec qui il a toujours voulu discuter. Si c'est comme un sommeil profond, qu'y aurait-il de plus profitable qu'une nuit sans rêve⁵ ?

Sans manquer de culot ni d'ironie, non seulement Socrate refusa de payer, mais il demanda à vivre au Prytanée, soit aux frais de l'État (rappelons en passant que c'est l'image qu'utilisa Lacan concernant l'homme aux loups, « nourri aux frais du prytanée de la psychanalyse⁶ »).

Refusant de payer de quelque façon que ce soit, Socrate ne se reconnaît pas comme *reus* (accusé), « celui qui est en dette de quelque chose [...] dette symbolique dont le sujet est responsable comme sujet de la parole⁷ ». Avec son inlassable quête de la cohérence absolue du signifiant, Socrate visait, selon Lacan, à abolir la crainte non pas de la mort en soi, mais de ce que celui-ci appela « la deuxième mort » : « À ce stade, il n'y a plus, pour Socrate, d'hésitation. Il nous dit que c'est dans cette seconde mort – incarnée dans sa dialectique par le fait qu'il élève la cohérence du signifiant à la puissance absolue, à la puissance du seul fondement de la certitude – que lui, Socrate, trouvera sans doute sa vie éternelle⁸. »

Chercher la cohérence du signifiant à tout prix impliquait en chasser du discours la bévue, du langage le malentendu. Quoique... les dialogues socratiques sont souvent aporétiques, questionneur et questionné se fracassant contre le mur de l'impossible propre au langage... Mais est-ce cela consentir à la béance irréductible entre logos et Être, à prendre à sa charge le coup (coût) de la division ineffaçable de tout être parlant ? Sauver sa vie sur terre en s'acquittant d'une amende, s'exiler, fuir – ou même écrire –, c'était s'admettre *coupable*, ce qui sembla être hors de question pour Socrate.

Elisabete Thamer

¹ J. Lacan, « Joyce le Symptôme », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 569.

² Platon, « Apologie de Socrate », 33a-b, dans *Apologie de Socrate, Criton*, introductions et traductions inédites de Luc Brisson, Paris, « GF » Flammarion, 1997, p. 113-114. Nous soulignons.

³ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Seuil, 2001, p. 128.

⁴ Cf. Platon, « Criton », dans *Apologie de Socrate, Criton*, *op. cit.*

⁵ Cf. « Apologie de Socrate », *ibid.*, 40c-42.

⁶ Cf. J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 312.

⁷ J. Lacan, « La chose freudienne », *Écrits, ibid.*, p. 434.

⁸ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, *op. cit.*, p. 126.